

Etude - Défaillances d'entreprises en France : Le rattrapage des défaillances évitées en 2020-2022 alimente un haut niveau de défaut, en particulier parmi les PME-ETI

Par **Alain Tourdjman**, directeur des Etudes et Prospective, Groupe BPCE
et **Julien Laugier**, économiste, Groupe BPCE

Paris, le 17 juillet 2024

BPCE L'Observatoire publie un bilan des défaillances d'entreprises au 2^{ème} trimestre 2024. 16 405 défaillances sont dénombrées au 2^{ème} trimestre 2024, soit près de 63 000 au cours des 12 derniers mois, un niveau supérieur de 21 % à l'avant crise. Une évolution globale qui cache de nombreuses disparités et surtout quelques signaux d'alerte, notamment sur les PME-ETI.

I. Un contexte économique qui reste difficile pour les entreprises

En début 2024, l'environnement économique des entreprises se stabilise, voire s'améliore à certains égards avec une progression encore sensible de l'emploi salarié (185 00 sur an au T1 2024) et un rebond du pouvoir d'achat des ménages depuis le T4 2023 grâce au reflux de l'inflation avec des prix à +2,1 % sur un an en juin 2024 contre +4,5 % en juin 2023. De plus, le taux de marge moyen des entreprises s'est sensiblement redressé, même s'il n'a pas conservé en début 2024 tous ses gains de 2023.

Néanmoins, le rythme d'activité semble se stabiliser autour de 1,2% de croissance du PIB plutôt que s'accélérer et l'inflation dans les services, essentiellement d'origine salariale pèse sur les marges et limite les perspectives de baisse des taux directeurs à l'échelle de la zone Euro. L'incertitude politique ainsi que l'état des finances publiques pèsent également sur les taux longs, limitant le potentiel et la rapidité de la baisse des coûts de financement. Par ailleurs, les PME doivent composer avec des taux de marge très inférieurs au niveau moyen des sociétés françaises, notamment dans la construction et les services aux ménages. Elles continuent à privilégier une logique de consolidation financière avec une poursuite du recul du rapport dette / capitaux propres et le remboursement de plus de 55% des montants de PGE dans un contexte où leurs perspectives d'activité et de trésorerie sont jugées médiocres et limitent leur investissement et leur recours au crédit. Seules 2,4 % des PME et 4,3 % des microentreprises craignent de ne pas rembourser leur PGE, mais les difficultés dans certains secteurs peuvent fragiliser les plus vulnérables, d'autant que l'Urssaf est revenue à des pratiques plus traditionnelles, après la parenthèse de la crise sanitaire.

II. La trajectoire inquiétante des défaillances de PME-ETI doit alerter !

Dans ce contexte, les défaillances d'entreprises ont poursuivi leur hausse depuis le début de l'année 2024. BPCE L'Observatoire dénombre 16 405 défaillances au 2^{ème} trimestre 2024 (+28% par rapport au T2 2019), portant à 62 844 le nombre de défaillances* en France sur les 12 derniers mois (+21% par rapport à 2019).

BPCE L'Observatoire

Cette évolution met en évidence une forme de « rattrapage » des défaillances évitées de 2020 à 2022 et confirme certains signaux d'alerte déjà perceptibles antérieurement, selon Alain Tourdjman, directeur des études économiques du Groupe BPCE, et Julien Laugier, économiste du Groupe BPCE :

1. **Globalement, les défaillances s'approchent d'un « record » au regard des 15 dernières années.** Le 2^{ème} trimestre 2024 est le pire depuis 2009. Depuis le 4^e trimestre 2023, le rythme de défauts est supérieur à la période 2010-2015, historiquement la plus dégradée depuis le début de notre suivi en 2009.
2. Certes, ce point haut s'explique en partie par **un phénomène de rattrapage des défaillances évitées entre 2020 et 2022**, phénomène qui n'est pas extrapolable, mais qui ne concerne pour l'instant que 22% du potentiel de cette période. En fait, il existe une forte hétérogénéité entre les petites entités, très nombreuses, de moins de 3 salariés où le « rattrapage » n'atteint que 13% et les PME où, statistiquement, presque toutes les défaillances de PME (93%) évitées grâce au « quoi qu'il en coûte » se sont manifestées depuis 2023.
3. **De fait, les défaillances de PME-ETI se maintiennent à un niveau élevé, 56% au-dessus de celui de 2019, mais semblent se stabiliser.** De manière générale, on observe 3 situations différentes selon l'effectif :
 - a. **Sur un an glissant du T3 2023 au T2 2024, presque 5 300 PME-ETI** (10 salariés et plus) **sont entrées en défaillances contre 3 400 en 2019.** Exception faite des entités entre 50 et 99 salariés dont le rattrapage n'a pas été complet, nous estimons que la quasi-totalité des défaillances de PME-ETI évitées pendant la covid ont finalement été simplement reportées.
 - b. Les TPE employant 3 à 9 salariés, avec un surcroît de défaillances de 30 % par rapport à 2019, connaissent un rattrapage limité des défaillances évitées entre 2020 et 2022.
 - c. Les microentreprises et les plus petites TPE (sans salarié, ou employant 1 ou 2 salariés) connaissent une nette accélération des défaillances (+16% sur les 12 derniers mois par rapport à 2019) alors qu'elles étaient jusque-là moins concernées par la hausse globale.
4. **L'impact en emplois**, qui permet d'évaluer le poids économique des défaillances, se stabilise lui aussi à un très haut niveau du fait de la taille moyenne des entités concernées, **soit 264 000 emplois menacés. Il s'agit d'un niveau très élevé, 40% au-delà de 2019**, dont plus de 62 000 sur le seul 2^{ème} trimestre 2024. L'impact économique des défauts ne faiblit donc pas en termes d'emplois menacés, et probablement aussi s'il était mesuré en termes de valeur, de créances, de capital, d'interactions interentreprises, ... **selon Alain Tourdjman et Julien Laugier.**
5. L'analyse par taille laisse à penser que le haut niveau des défaillances ne s'explique pas par la multiplication récente des créations (la plupart du temps sans salarié). La mesure des défauts selon l'ancienneté de l'entreprise confirme cette hypothèse : **la hausse des défaillances a bien davantage concerné des entreprises de plus de 3 ans, voire de plus de 5 ans tandis que les créations les plus récentes contribuent moins aux défaillances enregistrées qu'en 2015 et en 2019.**
6. **Par région, certains territoires se révèlent très vulnérables tandis que d'autres sont épargnés.** Le quart Sud-Ouest (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes) mais aussi Rhône-Alpes ou la Martinique sont très exposés, y compris sur le segment des PME-ETI. A l'inverse, les territoires les plus épargnés semblent être moins dynamiques économiquement (Lorraine, Limousin, La Réunion...). D'autres facteurs peuvent également expliquer les disparités territoriales, comme le degré de normalisation des recouvrements des Urssaf et aussi les spécialisations sectorielles.

BPCE L'Observatoire

7. **Par secteur, on observe à des degrés divers les effets de l'inflation**, de la hausse des taux et du changement de comportement de consommation des ménages. En particulier, certains secteurs connaissent à la fois un haut niveau de défaillances et une dégradation marquée depuis six mois : les activités financières et d'assurance, notamment de courtage et de conseil ; les transports routiers de marchandises ; l'immobilier (la promotion privée et les agences immobilières) ; certaines activités scientifiques et techniques (comme les activités des sièges sociaux, les relations publiques, les bureaux d'études et de conseils, l'ingénierie et les études techniques, les économistes de la construction). A l'inverse, les secteurs les plus résilients sont : la santé, l'enseignement, les activités récréatives (sports, arts, culture), l'industrie (hors agroalimentaire), les débits de boissons, les transports (non routiers), l'élevage agricole.

III. Pas de tsunami en 2024, mais probablement le niveau le plus élevé des 15 dernières années

Les derniers chiffres conduisent à réévaluer légèrement à la hausse notre prévision pour 2024 (environ 65 000 évènements, contre 62 000 prévus auparavant) selon Alain Tourdjman. Au-delà des chiffres globaux, la typologie des entreprises défaillantes en 2024 devrait changer compte tenu ...

- ... d'une probable accélération du nombre de défauts de petites entités, jusque-là moins exposées mais un léger mieux dans les secteurs qui ont été ces derniers trimestres très affectés par les arbitrages de consommation des ménages, notamment dans le commerce alimentaire, voire les services aux particuliers.
- ... d'un rattrapage déjà très avancé pour les PME, les défaillances se stabiliseraient côté PME et ETI avec un nombre d'emplois menacés se maintenant à un haut niveau, à proximité de 250 à 265 000 emplois.

Toute utilisation de ces données doit s'accompagner de la mention « BPCE L'Observatoire ».

**A partir des données extraites et traitées par nos économistes, BPCE L'Observatoire est aujourd'hui en mesure de fournir une analyse statistique et économique très détaillée des défaillances d'entreprises.*

À propos de BPCE L'Observatoire

BPCE L'Observatoire recouvre l'ensemble des publications et des études réalisées par les économistes et les experts métiers du Groupe BPCE sur les sujets d'économie et de société, en lien avec nos activités de banquier et d'assureur. Tout au long de l'année, de nombreuses thématiques sont traitées : immobilier, épargne, entreprise, assurance, paiement, santé, sport, etc.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

